

DÉCISION DG n° 2019 - 276

du **- 5 JUIN 2019** portant nomination auprès du Comité scientifique spécialisé temporaire « Contrôles microbiologiques du lait maternel issu des lactariums » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

**Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;**

**Vu** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4 et L.5324-1 ;

**DÉCIDE**

**VU** la décision DG n° 2019 – 248 du **- 5 JUIN 2019** portant création d'un Comité scientifique spécialisé temporaire « Contrôles microbiologiques du lait maternel issu des lactariums » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :** Sont nommés membres auprès du Comité scientifique spécialisé temporaire « Contrôles microbiologiques du lait maternel issu des lactariums » pour une durée de 1 an à compter de la date de la présente décision :

Monsieur ADJIDE (Crespin)  
Mme BREHIN (Camille)  
Mme DOUCET-POPULAIRE (Florence)  
Monsieur FIRMESSE (Olivier)  
Madame FISCHER-FUMEAUX (Céline)  
Madame HADDAD (Nabila)  
Madame LAKHDARI (Yasmine)  
Monsieur LECOINTE (Didier)  
Monsieur PICAUD (Jean-Charles)  
Madame RIGOURD (Virginie)

**Article 2 :** Le Directeur de l'inspection est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait, le **- 5 JUIN 2019**

Dr Dominique MARTIN

Directeur général